

Vos questions / nos réponses

Mon fiancé

Par [Profil supprimé](#) Postée le 13/07/2014 16:10

Bonjour je suis avec mon copain depuis 7 ans nous avons 2 petites filles et allons nous marier l'année prochaine. Mais mon copain bois il me dit que ce n'est pas de l'alcoolisme mais il bois 3 whisky par jour plus 4 bières plus 2 verres de rouge à table et le Week end il bois beaucoup plus avec ses copains. Il rentre complètement bourré. Il a essayé de réduire les doses il tien 1 à 2 semaines mais il a l'air malheureux. A votre avis est il alcoolique? Qd on en parle il me dit que ça le détend c devenu une habitude de boire un coup seul en rentrant du boulot. Que dois je faire? Je ne veux pas en arriver à le quitter. Peut il se faire aider sans forcément faire une cure de désintoxication? Comment dois je réagir?

Merci de votre réponse.

Mise en ligne le 15/07/2014

Bonjour,

Vous avez raison de penser que sa consommation d'alcool est excessive. A titre d'information, les recommandations de l'OMS sont les suivantes : 3 unités d'alcool (comprendre 3 verres ..) maximum par jour pour un homme. Bien sur, ce chiffre n'est qu'un seuil, une recommandation et il peut arriver à chacun d'être au delà de cette limite de manière ponctuelle, occasionnelle, festive .. Mais ici, la consommation de votre conjoint est bien au delà de ce seuil. Il semble donc qu'il ait développé une réelle dépendance à ce produit. Le fait qu'il n'arrive pas à s'en passer ni à réduire ses consommations est un autre indicateur.

Il existe de nombreuses démarches possibles (groupe d'entraide et de parole, service hospitalier, en parler à son médecin traitant, Centre de Soin) et la cure n'est pas forcément l'unique solution. Afin de pouvoir réfléchir et faire le point sur ses consommations, il pourrait, dans un premier temps se rapprocher d'une équipe de professionnels en CSAPA (Centre de Soin d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). L'équipe, composée de travailleurs sociaux, médecins et psychologues, reçoit les usagers d'alcool mais aussi leur entourage de manière anonyme et gratuite. Nous vous mettons une adresse proche de chez vous en bas de message.

Pour le soutenir et l'aider, il est important de ne pas le juger mais plutôt de comprendre et cerner ce qui le pousse à consommer, ce qui le lie à ce produit. C'est le maximum que vous puissiez faire, le reste lui appartient, et sans son adhésion, vous ne pouvez pas le forcer ou le contraindre à se faire prendre en charge. Vous pouvez aussi lui proposer de l'accompagner pour son premier rendez vous par exemple ..

Bon courage à vous et n'hésitez pas à joindre l'un de nos écoutant au 0 980 980 930 (Alcool info service, tous les jours de 8h à 2h, appel non surtaxé) ou par chat, du lundi au vendredi de 14h à 2h. Vous pouvez aussi consulter notre [site](#) pour plus de ressources.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Le Lac d'Argent OPPELIA THYLAC

64 chemin des Fins Nord
74000 ANNECY

Tél : 04 50 67 96 51

Site web : urlr.me/JMGdh

Secrétariat : Lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 16h à 18h45

Accueil du public : Lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et le jeudi de 16h à 18h45

Consultat° jeunes consommateurs : La CJC a lieu à la Maison des Adolescents d'Annecy - Au Cinq - (sur CRAN GEVRIER) le lundi de 13h30 à 18h et mercredi de 9h à 12h - prise de rendez-vous au 04 56 49 73 55 - (4 autres CJC sur la région sont assurées sur le département 04 50 67 96 51)

[Voir la fiche détaillée](#)